TRAVAUX ROUTES DÉPARTEMENTALES

RD 15 entre Cavaillon et Robion, à partir du 14 octobre circulation réglementée et vitesse limitée

Le Département va démarrer à la mi-octobre des travaux de renforcement et de reprofilage de la couche de roulement d'une partie de ce tronçon de route.

Publié le 01 octobre 2019

Dans le cadre de sa politique de mise en sécurité des routes départementales, le Conseil départemental va réaliser des travaux de renforcement et de reprofilage d'une partie de la RD 15 (route de Gordes) située sur les communes de Cavaillon et Robion

- Le plan de situation

Cette voie, qui supporte un trafic moyen journalier de 3 400 véhicules dont 1,5% de poids lourds, présente un profil en travers très bombé.

La chaussée est étroite (largeur moyenne de 5,30 mètres), avec des rives en mauvais état et de nombreux obstacles (poteaux).

La section concernée, d'une longueur de 6 km, correspond à une grande ligne droite et des vitesses excessives sont relevées régulièrement.

Il s'agit donc de redonner à cette route un profil en travers plus sécuritaire et de refaire la couche de roulement, pour renforcer la sécurité et le confort des usagers.

Le montant prévisionnel de l'opération s'élève à 825 000 euros, entièrement financée par le Département.

Les travaux vont démarrer le 14 octobre 2019, pour une durée prévisionnelle de 6 mois, selon le planning prévisionnel suivant :

- de mi-octobre à la 3ème semaine de décembre : enfouissement des réseaux, réalisation de purges de chaussée et mise en œuvre des enrobés du giratoire ex RD 31 / Plan de Robion
- printemps 2020 : réfection de la couche de roulement en enduits superficiels.

Technique des enduits, souvent appelée « gravillonnage »

Elle consiste dans un premier temps à répandre sur la chaussée une émulsion composée de bitume et d'eau. Immédiatement après, un camion déverse, en reculant, une couche de gravillons qui vient alors recouvrir

l'émulsion.

Il s'agit d'un enduit superficiel « bicouche » car l'opération émulsion + gravillons est réalisée deux fois. Un compactage est ensuite réalisé pour limiter les projections de gravillons ; il se poursuit avec le passage répété des véhicules des automobilistes. Après quelques jours, un balayage de la chaussée est réalisé afin d'enlever le surplus de gravillons et supprimer le risque de projection de gravillons.

Cette technique est plus respectueuse de l'environnement en permettant, notamment, de consommer beaucoup moins de matériaux que la technique des enrobés classiques, et d'utiliser une émulsion de bitume à température inférieure au bitume classique. Elle entre pleinement dans une démarche de route durable.

Pendant les travaux de réfection de couche de roulement au printemps 2020, la circulation sera réglementée et la vitesse limitée.

Pour les besoins du chantier, à compter du 14 octobre 2019, la circulation sur la RD 15 va être modifiée pendant toute la période des travaux par la mise en place de déviations très locales.

Département de VAUCLUSE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09